

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville : du matériel informatique pour le Conseil provincial de la jeunesse du Haut-Ogooué

UN geste du membre du bureau politique du 3^e arrondissement, Mavy Larosa Abouna.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

“UN énorme coup de pouce !”. C’est ainsi que le président du Conseil provincial de la jeunesse (CPJ) pour le Haut-Ogooué, Vianey Nama, a qualifié le geste de Mavy Larosa Abouna, membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) du 3^e arrondissement de Masuku, envers son institution.

En effet, il y a quelques jours, le bienfaiteur a remis, à l’Hôtel de Ville, un lot d’équipements infor-

matiques à la jeunesse altoogovéenne. Soit 1 ordinateur de bureau, 1 imprimante, 1 plastifieuse, 1 photocopieur multifonctions et plusieurs rames de papier.

“Cette contribution est notre soutien à l’action de promotion de la jeunesse; cela dans l’élan de solidarité à la politique de partage encouragée par le chef de l’État, Ali Bongo Ondimba, pour l’épanouissement de la jeunesse gabonaise”, a souligné le bienfaiteur, qui répondait ainsi positivement à la demande que lui avait faite le CPJ du Haut-Ogooué.

À l’ère du basculement de l’analogique vers le numérique, le président du CPJ a vu en ce geste un apport qui va permettre aux membres du bureau directeur de mieux se mouvoir sur le terrain;



Le président du CPJ du Haut-Ogooué reçoit ici la dotation apportée par l’homme politique.

et de travailler dans des conditions optimales, pour des résultats plus probants.

“Le matériel remis par le membre du bureau politique du PDG ne servira pas qu’aux jeunes dont les parents sont Pdgistes, mais à la

jeunesse altoogovéenne entière, dans toute sa diversité”, a précisé le président Nama.

Outre le matériel informatique remis au Conseil provincial de la jeunesse, le membre du bureau politique du PDG a aussi transmis

aux directeurs des écoles primaires des kits sanitaires et scolaires complets destinés à plus d’un millier d’apprenants du 3^e arrondissement dont les parents, en cette période de Covid-19, font face à des difficultés pour assurer leur scolarité.

Droits de l'Homme : les acteurs de la chaîne pénale mieux outillés



Le SG du ministère de la Justice, François Mangari, a dirigé les travaux.

Félien NDONGO
Mouila/Gabon

Dans le cadre de la Journée mondiale des droits de l’Homme célébrée récemment, une délégation du ministère de la Justice, conduite par le secrétaire général de ce département ministériel, François Mangari, vient de séjourner dans les villes de Mouila et Lambaréné. Au cours de cette mission, l’équipe mandatée par la garde des Sceaux en charge des droits de l’Homme,

Erlyne Antonella Ndembet-Damas, a organisé des sessions de formation à l’endroit des différents acteurs de la chaîne pénale.

Ce renforcement des capacités portait sur l’appropriation des dispositions contenues dans plusieurs instruments internationaux et régionaux en matière des droits de l’Homme, ainsi que des mécanismes y relatifs, auxquels le Gabon a librement adhéré. Parmi lesquels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Conven-

tion sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, la Convention contre la torture et autres traitements criminels, inhumains ou dégradants.

Les participants ont été invités à réfléchir, lors de ces ateliers, à une nécessaire coordination entre les différents maillons d’une même chaîne, en vue d’une meilleure application de la justice dans notre pays.

Des audiences correctionnelles spéciales, avec assistance gratuite des détenus par des avocats, ont également été organisées dans la foulée de cette mission du ministère de la Justice.

Des audiences correctionnelles spéciales, avec assistance gratuite des détenus par des avocats, ont également été organisées dans la foulée de cette mission du ministère de la Justice.

Covid-19 : le bilan à mi-parcours du Copil provincial



Les membres du Copil pendant la rencontre.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil Gabon

Les membres du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le Covid-19 de l’Ogooué-Maritime se sont retrouvés récemment autour de la cellule nationale, aux fins de dresser le bilan à mi-parcours des activités de cette entité depuis le début de la pandémie de coronavirus. Cette séance de travail s’est tenue au gouvernorat, en présence du gouverneur Paul Ngome Ayong. Occasion pour Ovono Edzo, le directeur régional de la Santé maritime (DRS), de rappeler que la sous-commission provinciale

est composée des services de surveillance épidémiologique, du laboratoire et de la logistique des services techniques liés directement au comité de riposte. Depuis l’apparition des cas suspects, la sous-commission provinciale s’attelle à la sensibilisation des structures publiques et privées, à la gestion des alertes, la prise en charge, l’appui aux entreprises pétrolières sur sites, l’organisation et validation des lieux de confinement des travailleurs pétroliers, en plus de la délivrance des attestations de fin des confinements.

Comme on peut le constater, a poursuivi le directeur régional de Santé, la commission rencontre également des difficultés : entre autres, l’absence de dispositif pour le pré-isolément des cas venant d’ailleurs, l’obtention des programmes 24 heures avant, pour une meilleure couverture, l’insuffisance des ressources financières, l’indisponibilité et la démotivation des personnels de santé qualifiés ainsi que l’absence des moyens roulants.